

Coronavirus

L'INÉVITABLE QUATRIÈME VAGUE

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7134 – SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Malgré la pression des Etats-Unis

L'OPEP+ MAINTIENT SON OFFRE

Page 16

ASSASSINAT DE TROIS ALGÉRIENS PAR LE MAROC

L'ALGÉRIE SAISIT LES INSTANCES INTERNATIONALES

L'Algérie a décidé de prendre à témoin les instances internationales suite à l'assassinat de trois ressortissants algériens par l'armée marocaine, le 1er Novembre 2021, dans un bombardement aux drones ayant ciblé leurs camions de transport de marchandise à la ligne de frontières avec la Mauritanie. C'est ce qu'a fait savoir ce jeudi soir 4 novembre 2021, le ministère des affaires étrangères.

Page 2



EDUCATION

Le Cnapeste reconduit sa grève

Page 4

UNE COOPÉRATION STRATÉGIQUE APPELÉE À SE RENFORCER

Le président italien entame une visite d'Etat en Algérie

Page 5

6ES JOURNÉES DU FILM EUROPÉEN

Riche programme à la Cinémathèque d'Alger

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

ASSASSINAT DE TROIS ALGÉRIENS PAR LE MAROC

L'ALGÉRIE SAISIT LES INSTANCES INTERNATIONALES

L'Algérie a décidé de prendre à témoin les instances internationales suite à l'assassinat de trois ressortissants algériens par l'armée marocaine, le 1er Novembre 2021, dans un bombardement aux drones ayant ciblé leurs camions de transport de marchandise à la ligne de frontières avec la Mauritanie. C'est ce qu'a fait savoir ce jeudi soir 4 novembre 2021, le ministère des affaires étrangères.



Dans le cadre du suivi des prolongements internationaux du lâche assassinat de trois ressortissants algériens en territoire sahraoui libéré par les forces d'occupation marocaines, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger, M. Ramtane LAMAMRA, a adressé des messages au Secrétaire Général de l'ONU, M. Antonio Guterres, au Président de la Commission de l'Union Africaine, M. Moussa Faki Mahamat, au Secrétaire Général de la Ligue des Etats Arabes, M. Ahmed Aboul Gheit, et au Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Youssef Ben Ahmed Al-Othaimeen, indique le ministère.

Dans ces correspondances officielles, M. LAMAMRA a informé les responsables des organisations internationales de la gravité extrême de l'acte de terrorisme d'Etat en question qu'aucune circonstance ne saurait justifier. Il a souligné que «l'emploi par l'Etat occupant d'un armement sophistiqué meurtrier pour entraver la libre circulation de véhicules commerciaux dans un espace territorial sur lequel il n'a aucun droit, constitue un acte de fuite en avant porteur de risques imminents pour la sécurité et la stabilité au Sahara Occidental et dans toute la région».

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Communauté Nationale à l'Etranger a réitéré , dans ce cadre, la volonté et la capacité de l'Algérie d'assumer ses responsabilités en matière de protection de ses ressortissants et de leurs biens en toutes circonstances. Dans ce même contexte, des Ambassadeurs accrédités auprès de l'Algérie ont été reçus au Ministère des Affaires Etrangères.

Les trois chauffeurs de camions algériens ont été tués dans un bombardement mené dans l'après-midi du 1er novembre 2021 par l'armée marocaine contre leur convoi dans la route entre la ville frontalière algérienne Tindouf et Zouiret en Mauritanie. C'est ce qu'ont fait savoir plusieurs sources dont des proches des victimes et une conseillère du président sahraoui Ibrahim Ghali.

Les camions de fret faisaient régulièrement la liaison Nouakchott-Ouargla, selon un des proches des victimes dont deux roulaient à bord de leur camion de la marque allemande MAN. Le troisième chauffeur tué était originaire de Ouargla et était aussi un habitué du trajet. Les victimes effectuaient une mission d'exportation de ciment blanc vers la Mauritanie. L'agression marocaine s'est déroulée entre les localités d'Aïn Bentili et Bir Lahlou en territoire libéré, le tronçon qui conduit à la route entre l'Algérie et la Mauritanie.

Les deux camions étaient à l'arrêt lorsqu'ils ont été la cible de bombardements par l'artillerie marocaine provenant de derrière le mur de séparation se trouvant à plus de 25 km du lieu du drame.

L'une des victimes de l'agression marocaine est Hmida Boumediene, originaire de Laghouat, dont l'annonce de sa mort a été faite sur Facebook par son neveu Djallal Eddine Boumedienne habitant Ain Madi à Laghouat.

Les deux autres victimes sont Ahmed Belkhir Chtam et Brahim Larbaoui tous deux de Ouargla.

Mohamed Khellaf

Vive condamnation de la société civile

LES DEUX chambres du Parlement, des partis politiques et des organisations de la société civile ont condamné énergiquement «l'agression barbare» perpétrée par les forces d'occupation marocaine lundi dernier contre trois chauffeurs algériens alors qu'ils effectuaient la liaison Nouakchott-Ouargla. Le Conseil de la nation a condamné énergiquement l'agression «traitre et coupable» perpétrée par le makhzen occupant marocain dont ont été victimes trois ressortissants algériens de manière «lâche et odieuse».

Cette agression lâche et odieuse a été menée «avec des armes de pointe fournies à ces traitres par leurs nouveaux alliés qui ont déjà lancé des menaces à l'encontre de l'Algérie à partir du territoire marocain durant leurs nombreuses visites dans ce pays».

Le Conseil de la nation a exprimé sa «pleine adhésion» à tout processus qu'initiera le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, pour défendre notre chère patrie et châtier l'Etat du terrorisme odieux qui n'a pas hésité à assassiner des innocents afin d'assouvir ses basses ambitions expansionnistes et dominatrices».

Les Algériennes et les Algériens ne feront pas l'impasse sur cet acte odieux, et ils sauront quand et comment répondre à ces lâches agresseurs en prenant exemple sur leurs ancêtres, les glorieux Chouhada, pour tout ce qui a trait à l'intégrité de leurs concitoyens et la sécurité des frontières de leur cher pays», a affirmé le Conseil.

Pour sa part, l'Assemblée populaire nationale (APN) a condamné avec force, l'assassinat de trois Algériens dans un bombardement barbare qui avait pour but de gâcher au peuple algérien la joie de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, affirmant son soutien à toutes les décisions qui seront prises par les hautes autorités du pays face à ce crime odieux pour dissuader ses auteurs».

Dans le même cadre, le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a fermement condamné «l'assassinat terroriste lâche et sans pitié des 3 ressortissants algériens innocents et sans défense qui exerçaient leur activité légale d'échange commercial avec leurs frères mauritaniens». Le CNDH a dénoncé «la partie qui a commandité et exécuté avec sang froid et préméditation ce crime odieux, un crime relevant du terrorisme d'Etat», estimant que «le choix de la date du 1er Novembre pour commettre ce crime odieux visant à gâcher la joie de la célébration de cet anniversaire».

Le Conseil a souligné que la révolution du 1er novembre et sa Déclaration éternelle est «le point sur lequel tous les hommes et les femmes algériens se rencontrent et se mettent d'accord, quelles que soient leurs orientations intellectuelles, politiques et idéologiques, et quelles que soient leurs divergences sur les politiques internes et externes». Cet «acte lâche est une attaque flagrante et dangereuse contre les droits et les libertés de l'homme» car les victimes ont été «privées de leur droit à la vie et à la libre circulation et de leur droit d'exercer le travail dont elles tirent leur subsistance», a ajouté le CNDH. Il s'agit d'un acte commis par une partie qui ne donne aucune importance au droit des peuples, sa seule préoccupation étant l'expansion colonialiste et l'exploitation des ressources naturelles et marines d'un territoire inscrit auprès des Nations Unies comme non-autonome.

De son côté, le Mouvement El Islah a fermement condamné cet assassinat qualifié de «traître et lâche» et d'»acte terroriste perpétré contre l'Algérie, Etat et nation», ce qui nécessite «une réponse décisive et une punition dissuasive pour ses auteurs». Le mouvement a également exprimé son «appui» aux hautes autorités du pays dans «riposte pour venger le sang des trois chouhada algériens, et préserver à l'Algérie son droit de répondre à l'agression».

De son côté, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) a condamné «cette agression barbare qui a franchi toutes les lignes rouges au moment où le peuple algérien célébrait le 67e anniversaire de la Révolution du 1er novembre 1954», appelant les institutions de l'Etat à une riposte ferme. «Agent officiel de l'entité sioniste dans la région, le Makhzen ne doit pas avoir l'occasion d'entraîner l'Algérie dans le chaos».

Pour sa part, le Conseil national des enseignants du Supérieur (CNES) a dénoncé «cette opération terroriste grave initiée par le régime du Makhzen», estimant que cet acte terroriste «est un nouvel épisode du feuilleton des complots odieux ourdis par le Makhzen en vue d'entraîner la région dans une guerre aux conséquences imprévisibles au service des agendas de l'entité sioniste».

Par ailleurs, l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM) a fustigé «cet acte criminel et hostile qui reflète la bassesse du régime du Makhzen», estimant que cet acte odieux «est un grave dépassement et une violation des us, des valeurs et des principes de bon voisinage, d'amitié et de fraternité entre les peuples algérien et marocain».

Les associations et les organisations de la société civile ont exprimé, dans un communiqué conjoint, «leur colère» à l'égard de cet acte «lâche» qui a ciblé des civils sans défense, qualifiant cette agression d»'escalade dangereuse de la part du Maroc».

S. O. B.

ASSASSINAT DE TROIS ALGÉRIENS PAR LE MAROC

La responsabilité du Conseil de sécurité engagée

Le Conseil de sécurité est appelé à assumer l'entière responsabilité de la grave détérioration de la situation au Sahara occidental et au Maghreb. L'adoption de la résolution 2602 lors de la réunion du Conseil de sécurité tenue le vendredi 29 octobre 2021 a ouvert la voie à une sérieuse dégradation de la situation dans une région sujette à toutes les dérives en raison des errements gravissimes du Makhzen alaouite.



L'assassinat prémidité, à coup de drones, de trois camioneurs algériens le 1er novembre dernier alors qu'il s'apprêtaient à entrer en Mauritanie, renseigne sur l'étendue de l'hystérie de Rabat. Lors de sa dernière réunion, le conseil de sécurité et sans compter qu'il n'a pas dénoncé l'occupation par l'armée marocaine de la zone tampon d'El-Guerguerrat, il ne fera aucune allusion à un référendum d'autodétermination dans ce territoire considéré par l'ONU elle-même comme étant non autonome.

Le 6 septembre 1991, lors de la signature de l'accord de cessez-le feu entre la République Arabe Sahraoui (RASD) et le Maroc il a été convenu de respecter les positions sur le terrain des forces en conflit et que l'ONU et l'OUA (UA actuellement) devaient parrainer un processus de décolonisation en organisant un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. Presque trente ans plus tard, le 13 novembre 2020 et alors que le processus d'organisation du référendum est toujours bloqué, le makhzen mène une opération illégale d'occupation de la zone tampon d'El-Guerguerrat, prétextant la libre circulation des véhicules de marchandises vers l'Afrique subsaharienne. Un acte hostile qui ne laissait aucun autre choix au Polisario en dehors de celui de reprendre la lutte armée.

Mais depuis et au lieu d'affronter la nouvelle donne introduite par la violation du cessez-le-feu avec le la république Arabe Sahraoui, le royaume Mohamed 6 a multiplié les provocations envers l'Algérie.

Le 16 juillet 2021 le représentant du Maroc à l'ONU distribue aux pays membres du mouvement des non-alignés une note officielle déclarant le soutien au mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) , classé comme organisation terroriste par l'Algérie. Le même mois, le makhzen est impliqué dans une grave affaire d'espionnage international. Un logiciel israélien, nommé Pegasus, est utilisé par les services de renseignements marocains pour espionner 6000 algériens, entre hauts responsables, chefs de partis politiques, militants des droits de l'homme et journalistes.

Un mois après ce scandale, le ministre israélien des affaires étrangères en visite au Maroc ne s'est pas jamais lors d'une conférence de presse avec alter ego marocain, Nasser Bourita, d'accuser l'Algérie de collusion avec l'Iran pour empêcher l'admission d'Israël d'accéder en tant que membre observateur à l'union africaine. Une menace à peine voilée à l'égard de l'Algérie en réaction à ses positions de soutien aux causes justes à travers le monde.

EMBRASER L'AFRIQUE DU NORD

Après ce triste épisode, le Maroc a accentué la provocation conduisant à une réaction ferme de l'Algérie. Le mardi 23 août 2021, le ministre algérien des affaires étrangères, Ramtane Lamamra, annonce officiellement la rupture officielle des relations diplomatiques avec le Maroc. Si depuis le mois d'août la crise entre Alger et Rabat est restée dans la diplomatie et l'économie, l'assassinat de trois ressortissants algériens par l'armée marocaine à fait monté la tension d'un cran. Le Maroc cherche-t-il l'embrasement de toute l'Afrique du nord ?

Pour saisir la stratégie du makhzen, il est utile de revenir à El-Guerguerat. Le Maroc ne tire aucun avantage économique important en exportant ses marchandises par route vers l'Afrique saharienne. La distance entre le plus grand port marocain, Tanger, qui appartient aux Emiratis, et Dakar est de 3322 km. Le prix d'un litre de gasoil au Maroc est de 1,006 dollars, soit l'équivalent de 145 dinars algériens. Actuellement, le plus important marché africain pour le Maroc, c'est la Côte d'Ivoire.

Et la distance entre Tanger et Abidjan dépasse les 5200 kilomètres. Avec un prix aussi élevé des carburants, il n'est nullement très rentable d'exporter des marchandises par le Maroc sur de très longues distances.

Donc, le coup de force du Makhzen à El-Guerguerrat n'était pas exclusivement dicté par des considérations économiques. Mais obéissait surtout à la politique du fait accompli de l'occupation du Sahara occidental mené depuis des années par le makhzen. Pour preuve, la violation du cessez-le-feu a été suivie par la reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental par le président sortant des Etats-Unis, Donald Trump, et la normalisation des relations avec Israël. Mais le makhzen a vite déchanté. Le nouveau locataire de la Maison-Blanche, Joe Biden, n'a pas officiellement adopté la position de son prédécesseur concernant le Sahara occidental, tandis que le congrès américain a rejeté récemment le projet d'ouverture d'un consulat US à Dakhla.

Par ailleurs, le tribunal européen annule des accords commerciaux incluant les territoires occupés du Sahara occidental.

En réalité, le Maroc ne peut plus soutenir sur le long terme les coûts de sa colonisation du Sahara occidental. Il doit coûte que coûte imposer son chantage à la communauté internationale. Son rapprochement avec Israël a pour but d'intimider l'Algérie. Israël ne peut pas aller au-delà de la vente d'équipements militaires, comme les drones, au Maroc. Israël a déjà fort à faire avec le Hezbollah, le Hamas à Gaza et l'Iran, pour ouvrir un nouveau front avec l'Algérie en Afrique du Nord.

Il ne reste alors pour le makhzen que d'attirer directement l'Algérie dans un conflit armée ouvert pour faire pression sur les grandes puissances et imposer une solution qui permettrait de sauver la monarchie.

Après 46 ans de colonisation, l'existence même de la monarchie au Maroc est aujourd'hui étroitement liée au sort du Sahara occidental.

Réda C.

l'Editorial

par Mohamed Khellaf

Quand le baise main royal exhale la moiteur de la trahison

Etouffé par une crise économique que cache, à coups de bradage à tout-va, la fuite en avant d'un régime vieilli et aux abois qui a toujours préféré la prospérité de façade, au partage équitable des richesses entre l'ensemble du peuple marocain, le Royaume chérifien peine à réfréner une agressivité qui a atteint, aujourd'hui, son apogée sous l'impulsion de parties prenantes occultes, aux visées chaotiques pour la région. Le froid assassinat de trois camioneurs algériens en route pour la Mauritanie, le jour symbolique du 1er novembre, est venue démasquer l'étendue de la lachêté du palais royal, renseigne indubitablement quant à la posture suicidaire d'un palais royale à l'agonie.

Comment expliquer autrement cet esprit va-t'en-guerre qui ne ménage aucun acte pour envenimer la situation dans le voisinage et embraser la région ?

Le Maroc, au fur et à mesure des crises qui ont miné ses assises politiques, a perdu les attributs de l'Etat-nation pour se réduire à l'Etat-Palais, dont les intérêts étroitement et bassement compradores et mercantiles, n'ont plus rien à voir avec ceux, légitimes et honorables, du peuple marocain.

Un Maroc à deux vitesses, dont quelques niches de prospérité, chasses gardées du Palais et de prédateurs étrangers menant, dans l'opulence insolente, une vie de concupiscence que borde une misère généralisée d'un peuple hébété par la pauvreté.

Voilà, entre autres raisons, ce qui fait perdre la raison au Roi du Maroc, lui faisant enchaîner les erreurs d'appréciation et d'action se frottant, pour son malheur, à un voisin qui a donné naissance à la première armée libre du monde et à l'une des plus grandes révolutions de la modernité, longtemps tenue en exemple par les élites marocaines républicaines que son défunt père avait broyées sous la férule d'un despotisme sanglant avant que n'ait raison d'elles l'ultralibéralisme francophile.

S'assurant, d'Orient et d'Occident, des alliances complaisantes, dont les concessions au régime vieilli découlent d'opérations de bradage du pays et de renonciation répétée à la dignité politique, le Palais royal croit pouvoir se jouer impunément de la légalité internationale en continuant de nier le droit à l'autodétermination d'un peuple sahraoui libre qui vomit la monarchie, et croit pouvoir s'offrir le luxe, au plus fort de sa misère et de sa décrépitude politiques, d'être la cause d'un conflit régional majeur.

Que pense le peuple marocain de cette main royale, celle de celui qui se dit commandeur des croyants, de la voir si volontairement tendue vers les bourreaux du peuple palestinien ? Le baise main, si ancré dans la tradition monarchique alaouite, est-il toujours halal au contact de la moiteur de la trahison et de la compromission ?

CONSEIL DE LA NATION

Zaghdar présente la LFC 2021 devant la commission ad-hoc

LE MINISTRE de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a présenté, avant-hier, un exposé sur le projet de loi portant approbation de l'ordonnance 21-07 portant Loi de finances complémentaire (LFC) pour 2021 devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation, a indiqué un communiqué du conseil. Dans son exposé, le représentant du Gouvernement a précisé que les changements apportés par rapport à l'encadrement macroéconomique et financier de la Loi de finances initiale pour 2021 concernent les dépenses budgétaires qui ont été revues à la hausse avec 529,7 milliards de DA, et ce à raison de 350 milliards de DA pour les dépenses de gestion, 179,7 milliards de DA pour des dépenses d'équipement outre les recettes budgétaires (+3,7 milliards de DA), indique-t-on de même source. La révision à la hausse des dépenses bugétaires «concerne essentiellement la couverture des dépenses supplémentaires liées à l'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19), la demande d'investissement des secteurs, la réorganisation territoriale, le programme d'appui au profit de certaines wilayas ainsi que la prise en charge du financement des élections législatives», a précisé M. Zaghdar. Le texte prévoit des mesures de facilitation en faveur de l'investissement, à l'instar de la suppression de l'effet rétroactif de l'obligation de mise en conformité à la règle (49/51%) pour les sociétés commerciales qui comptent un partenaire étranger ou plus et de la prorogation de la mesure portant réduction de la Taxe sur l'activité professionnelle de 75 % au profit des installateurs des kits GPL. Le texte prévoit, entre autres, des mesures au profit du secteur de la santé, à savoir l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits douaniers, applicable aux produits de base entrant dans le système de production des produits pharmaceutique et matériel médical utilisé dans le traitement du coronavirus, lit-on dans le communiqué. Le texte prévoit des mesures de simplification pour certaines activités économiques, dont la réduction du délai de franchise concernant l'immobilisation des conteneurs de 180 jours à 90 jours pour la taxe sur l'immobilisation des conteneurs assise sur le montant des frais d'immobilisation des conteneurs. Il comprend aussi des incitations fiscales pour les produits de la finance islamique, dont l'exonération de plusieurs taxes liées aux contrats relatifs à des produits de la finance islamique, notamment pour l'acquisition de biens immobiliers. Le PLF prévoit d'autres mesures liées aux comptes d'affectation spéciale (CAS), la plus importante étant la création du compte d'affectation spéciale des avoirs et biens confisqués ou récupérés dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption. Dans leurs interventions, au terme de l'exposé du représentant du gouvernement, les membres de la commission ont fait part de leurs préoccupations, insistant tout particulièrement sur la nécessité d'actualiser les mécanismes de la finance islamique afin de les adapter à la réalité économique et aux besoins du peuple algérien. Ils se sont interrogés sur les mesures prises pour absorber la masse monétaire du marché parallèle, tout en se félicitant de la teneur du projet de loi. **M. D.**

CORONAVIRUS

L'inévitable quatrième vague

La reprise de l'épidémie du coronavirus se précise. Les contaminations repartent à la hausse. Cet indicateur et d'autres laissent penser qu'une nouvelle vague est inévitable avec l'arrivée de l'hiver. Pour atténuer l'impact de cette vague, deux impératifs s'imposent, selon les experts. Il s'agit du retour au respect des mesures préventives et à l'accélération de la cadence de la vaccination.



Après un calme qui a duré deux mois, le coronavirus est de retour. Le nombre de contaminations quotidiennes augmente graduellement, comme le démontrent les bilans quotidiens du ministère de la Santé. L'actualité donne donc raison aux épidémiologistes et spécialistes qui n'ont pas écarté l'arrivée d'une nouvelle vague, surtout que les gestes barrières sont abandonnés, en sus du rythme lent de la vaccination. Pour les spécialistes, l'arrivée d'une quatrième vague des cas de contamination au coronavirus est inévitable. Le Dr Lyès Akhamoukh dit s'attendre inévitablement à la survenue d'une 4e vague de la Covid-19 en Algérie.

«L'arrivée de la quatrième vague est presque sûr et est inévitable», a-t-il déclaré hier lors de son passage sur la radio locale de Sétif. Mettant en avant les indicateurs biologiques liés à la situation épidémiologique prévalant dans le pays, traduits par la hausse graduelle des contaminations par la Covid-19, observée ces dernières semaines, ainsi que par le nombre d'hospitalisations et celui de patients admis en réanimation, Akhamoukh prévient de l'imminence d'une quatrième vague, qui touchera en premier les grandes villes, avant de s'étendre au reste du pays.

Le pic des contaminations est attendu, selon ses précisions et en se fiant aux expériences précédentes, dans les quatre à six semaines à venir.

Si cette nouvelle vague semble être inévitable, il est cependant possible d'atténuer son impact. Deux impératifs s'imposent, selon ce spécialiste, qui est aussi membre du comité scientifique. Il s'agit du respect des gestes barrières et de la vaccination. Selon lui, c'est le moment de se faire vacciner pour pouvoir faire face à cette nouvelle vague.

«On développe l'immunité après six semaines de vaccination. Il ne faut pas attendre l'explosion du nombre des cas de contamination pour le faire», a-t-il souligné.

Du côté du département de la Santé, on se prépare déjà pour une quatrième vague du coronavirus.

Une journée d'étude sur l'évaluation globale de la riposte à la pandémie Covid-19 a été organisée, avant-hier à Alger, en présence des autorités sanitaires et de plusieurs experts. Le ministre de la Santé s'est montré optimiste quant à la capacité de riposte à cette nouvelle vague. «L'Algérie saura faire face à toute nouvelle vague de Covid-19, quelle que soit sa gravité», a déclaré Abderrahmane Benbouzid, affirmant que le but de cette rencontre est « d'associer tous les acteurs et les compétences pour évaluer les différentes activités de prise en charge des patients atteints de Covid-19, menées, tout au long d'une année, par le secteur de la santé».

La rencontre a été couronnée par un ensemble de recommandations relatives, entre autres, à la prise en charge des malades atteints du coronavirus dans des structures sanitaires consacrées à cet effet, au renforcement de l'hospitalisation à domicile ainsi qu'à la révision de la stratégie de communication à même d'inciter les citoyens à se faire vacciner.

Par ailleurs, l'épisode de la pénurie de l'oxygène médical qui a caractérisé la troisième vague ne se reproduira pas, d'autant que le pays dispose d'un stock de 4,2 millions de litres, selon les affirmations du ministre de l'Industrie pharmaceutique, qui a aussi instruit les producteurs d'oxygène à l'effet de constituer un stock stratégique pour faire face à une éventuelle nouvelle vague.

Ainsi, le non-respect des gestes barrières ainsi que la non-adhésion à la campagne de vaccination contre le coronavirus constitueraient les points faibles dans la lutte contre l'épidémie.

Outre la sensibilisation, la prise de mesures plus contraignantes s'impose, à l'instar de l'instauration du pass sanitaire. Le ministre de la Santé a d'ailleurs plaidé pour l'application de cette mesure.

L'objectif, a-t-il précisé, étant d'inciter les citoyens à se faire vacciner. Son instauration ne relève cependant pas des prérogatives du département de la Santé, a tenu à préciser le ministre.

Lilia Aït Akli

EDUCATION

Le Cnapeste reconduit sa grève

LE CONSEIL national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a décidé de reconduire sa grève cyclique de deux jours les 8 et 9 novembre.

Le Cnapest a finalement décidé, à l'issue de la réunion de son conseil national, jeudi dernier, de maintenir son mot d'ordre de grève. Le syndicat a expliqué dans son préavis de grève, transmis au ministère de l'Education nationale, que cette action était décidée pour que les revendications soient prises en charge, notamment en ce qui concerne l'amélioration du pouvoir d'achat, qui connaît une baisse sans précédent, laquelle nécessite une revalorisation des salaires des enseignants, bloquée depuis 2010. «L'enseignant a vu son pouvoir d'achat baisser, et ce depuis des années», a regretté le syndicat.

Le Cnapeste, qui a fait un constat amer de la situation, a appelé les pouvoirs publics à réagir face à une situation qui, selon lui, n'a que trop duré. «Il est nécessaire de mettre l'enseignant dans de bonnes conditions financières et sociales à la hauteur de son statut», a-t-il réclamé. Outre les salaires, plusieurs autres revendications sont restées lettre morte, notamment le dossier du logement, la prime de zone, la retraite anticipée, les œuvres sociales et la médecine du travail. Le Cnapeste a, à maintes reprises, appelé le ministère à revoir le système de recrutement en employant les diplômés des Ecoles normales supérieures.

Or, le secteur continue à fonctionner avec des enseignants contractuels. Par ailleurs, le Cnapeste a plaidé pour l'allègement des horaires des enseignants et la nécessité de créer de nouveaux postes d'emploi. Il a souligné aussi l'impératif de préserver et de défendre le droit à l'exercice syndical et l'ensemble des acquis obtenus grâce à la lutte syndicale. Réunis sous la bannière de l'Intersyndicale de l'éducation, de nombreux syndicats du secteur avaient attiré, dès la reprise des cours, l'attention de la tutelle sur les risques d'un retour à la contestation en raison, non seulement, de revendications toujours en suspens mais surtout de l'érosion du pouvoir d'achat.

C'est le cas de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), qui a également appelé à un mouvement de grève à partir du mois en cours.

Une décision qui a été prise lors de la dernière réunion du bureau national du syndicat, laquelle a eu lieu du 20 au 22 octobre dans la wilaya de Blida, et ce dans le cadre de la 36e session du conseil national. Outre les facteurs socio-économiques et pédagogiques, l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation a estimé que les écoles primaires doivent être dissociées de la tutelle des collectivités locales et que les collèges et lycées doivent bénéficier d'une augmentation des budgets.

Lynda Louifi

UNE COOPÉRATION STRATÉGIQUE APPELÉE À SE RENFORCER

Le président italien entame une visite d'Etat en Algérie

La visite d'Etat qu'effectuera le Président de la République d'Italie, Sergio Matarella, en Algérie, sera une opportunité propice pour renforcer la coopération économique bilatérale, stratégique pour les deux pays méditerranéens. Premier client de l'Algérie, l'Italie achète annuellement plus du tiers du gaz algérien exporté, tandis qu'elle occupe la deuxième place parmi les pays de l'Union Européenne (UE) fournisseurs de l'Algérie.



En 2020, le volume global des échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie a atteint près de 6 milliards de dollars (USD), dont 3,5 milliards USD d'exportations algériennes vers l'Italie (notamment des hydrocarbures) et 2,42 milliards USD d'importations de ce pays (des équipements surtout). Au premier semestre 2021, l'Algérie a exporté pour près de 3 mds USD vers l'Italie et importé pour 1,23 mds USD.

La balance commerciale entre les deux pays a toujours été excédentaire à la faveur de l'Algérie.

Le secteur des hydrocarbures occupe une place importante dans la relation économique algéro-italienne, grâce notamment au partenariat entre le Groupe Sonatrach et le groupe énergétique italien Eni, présent depuis 1981 en Algérie.

Les deux Groupes gèrent le Gazoduc TransMed, aussi appelé Enrico

Mattei, reliant l'Algérie à l'Italie via la Tunisie et permettant l'exportation annuelle d'un volume allant jusqu'à 32 milliards de m3 de gaz algérien vers l'Italie.

L'Italie a constitué, durant le premier trimestre de l'année en cours, la première destination des exportations algériennes de gaz avec un volume total de 6,4 milliards de mètres cubes (m3), soit une progression de 109% par rapport à 2020.

L'Algérie consolide ainsi sa position de deuxième fournisseur de gaz de l'Italie avec des parts de marché à 35% contre 16% durant la même période de 2020.

Un avenant du contrat de vente de gaz, signé entre Sonatrach et Eni l'année dernière, a fixé les conditions commerciales pour l'année gazière 2020-2021. Ledit contrat, datant de 1977, avait été renouvelé en mai 2019 pour l'approvisionnement du marché italien pour une durée de huit (8) années fermes jusqu'en 2027, plus deux années optionnelles supplémentaires.

DIVERSIFIER LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE HYDROCARBURES

Toutefois, devant la dominance du secteur énergétique sur les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Italie, les deux pays aspirent à diversifier et élargir davantage leur coopération vers d'autres secteurs d'activité.

Dans son message adressé au Président Tebboune, à l'occasion de la fête nationale du 1 novembre, lundi dernier, le Président Matarella a indiqué que «Algérie et l'Italie sont liées par une amitié historique qui, au fil du temps, nous a permis de développer une coopération intense et fructueuse dans de nombreux secteurs d'intérêts commun». Le président italien a assuré, dans son message, que sa visite en Algérie allait permettre aux deux pays de «consolider davantage les réalisations bilatérales avec l'objectif commun de promouvoir une plus grande stabilité et prospérité dans la région méditerranéenne».

Pour sa part, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, avait déclaré, lors de sa visite en Algérie, en décembre 2020, que les deux pays ont développé un «partenariat solide» dans les secteurs économique et commercial, rappelant que l'Algérie a été en 2019, le premier partenaire de l'Italie dans la région MENA.

Le chef de la diplomatie italienne avait alors exprimé le souhait de son pays de diversifier les domaines de coopération avec l'Algérie, en plus des hydrocarbures, en citant, à titre d'exemple, les infrastructures, les PME, l'innovation technologique, l'agro-industriel et les télécommunications.

Le mois dernier, dans une déclaration à la presse, l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese, a exprimé son souhait de voir la coopération bilatérale entre Alger et Rome se diversifier, en particulier sur le plan économique. «Nous avons beaucoup d'espoir dans les réformes économiques en cours en Algérie et surtout dans l'amélioration du climat des affaires, ainsi que des réformes bancaires», a-t-il affirmé, souhaitant «qu'une place de choix soit réservée à l'Italie dans le cadre de ces réformes».

Séduit par le marché algérien qui offre de nombreux avantages dont une main-d'œuvre jeune et qualifiée et un coût faible de l'énergie, le diplomate italien a soutenu:»nous voulons aller très loin avec l'Algérie».

S. O. Brahim

Sergio Mattarella sur les traces de Saint-Augustin

C'EST le branle-bas de combat à Annaba. Depuis trois jours, tous les services techniques de la wilaya d'Annaba ont été mobilisés pour préparer la visite que le président italien va effectuer au niveau de la cathédrale Saint-Augustin, située sur les hauteurs des ruines de l'antique Hippone.

Le président italien, Sergio Mattarella, qui effectue aujourd'hui une visite officielle de deux jours, les 6 et 7 novembre, sera accompagné à Annaba par le Premier ministre Aymen Abderrahmane pour visiter la cathédrale Saint-Augustin et la basilique portant le même nom, située sur les vestiges romains et découverte en 1954 par l'archéologue Erwin Marek.

Cette visite d'un président italien est un événement, la première depuis 18 ans. Pour rappel, Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, qui a participé à Rome au sommet Italie-Afrique, tenu les 6 et 7 octobre dernier, avait annoncé à la presse que la visite du président italien, Sergio Mattarella, en Algérie «sera un grand moment historique qui va décupler les relations entre l'Algérie et l'Italie. Nous avons une histoire commune qui s'est développée pendant la guerre de libération, également grâce à Enrico Mattei».

Il existe une grande communion entre les habitants de la ville d'Annaba et «Lalla Bouna», soit la cathédrale ou la basilique Saint-Augustin.

Pas un jour ne passe sans que les citoyens de la Coquette ne viennent grimper la haute colline où est bâtie l'édifice religieux pour apporter des victuailles et autres aides de toutes sortes aux locataires dudit édifice religieux.

Depuis l'indépendance du pays, et même avant, les «Bônois» sont toujours arrivés en grand renfort pour apporter des aides aux sœurs chrétiennes qui soignaient et nourrissaient des vieillards algériens, souvent abandonnés, et ce sans aucune contrepartie.

Ce n'était ni la religion chrétienne ni la religion musulmane qui séparaient les deux peuples. L'Etat algérien, toujours respectueux de la religion chrétienne, a largement contribué à la restauration de la cathédrale «Lalla Bouna».

La basilique Saint-Augustin, un édifice de grande qualité architecturale, tout à fait caractéristique et symbolique en tant qu'élément majeur du patrimoine bâti de l'Algérie, a été construite en 1900. Erigée sur une colline dominant les ruines de l'antique cité d'Hippone et la rive méditerranéenne, cet édifice, mémoire de la ville d'Augustin l'Algérien, l'universel Augustin, a été totalement réhabilité, en grande partie grâce à des fonds algériens et ceux de pays européens.

La région Rhône-Alpes a contribué à hauteur de 450 000 euros et la ville de Saint-Etienne avec 45 000 euros. Des donateurs privés ou institutionnels ont apporté un financement de mécénat sans lequel le projet ne pouvait aboutir. La première phase de réhabilitation du projet, confié par l'association Diocésaine, maître d'ouvrage, à l'entreprise A. GIRARD, dont le siège se trouve à Avignon (France), a été d'une importance extrême. D'un coût global de près de 420 millions de dinars, soit 4 100 000 euros, ce projet, scindé en trois phases, avait visé à garantir tout d'abord la sécurité des visiteurs de cet établissement dont les structures n'ont, fort heureusement, pas été atteintes au même titre que sa pérennité et sa solidité. Ainsi, la restauration de la basilique, qui a été une réussite totale, a su préserver l'intégrité esthétique de l'édifice.

Les travaux ont été confiés à l'architecte Xavier David, qui a déjà été maître d'œuvre de la restauration de la basilique Notre Dame d'Afrique à Alger.

La basilique d'Hippone est l'un de ces hauts lieux où l'appartenance de chacun à son propre univers culturel ne fait pas obstacle à la rencontre avec la culture d'autrui, l'une et l'autre s'enracinant dans un universalisme manifesté et célébré à travers des valeurs partagées.

Rappelons que ce lieu de culte et de rencontre a accueilli avant la pandémie du coronavirus, soit en 2018, environ 20 000 visiteurs, composés dans leur majorité d'écoliers, d'étudiants et de participants à des colloques.

Durant les années 1970 et 1980, des centaines d'américains religieux arrivaient à Annaba, chaque année, en pèlerinage pour se recueillir sur les lieux de la basilique, là où l'auteur de «la Cité de Dieu» et «des confessions» a professé la parole chrétienne. Pour rappel, le plus grand mouvement des Augustins se situe aux Etats-Unis.

Nabil Chaoui

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Arrêté n° 1796 prévenant l'ouverture d'une enquête publique sur Étude de l'impact sur l'environnement d'un projet de réalisation d'une Carrière au profit de l'entreprise EURL Lotfi TB à Ouled Mheni, commune de Wadi El-Bardi

Le wali de Bouira, sur proposition de Madame la directrice de l'environnement, décide :

Article 01 : l'ouverture d'une enquête publique sur l'étude d'impact sur l'environnement d'un projet de réalisation d'une carrière au profil de l'entreprise EURL Lotfi TB, à Ouled Mheni, commune de Wadi El-Bardi

Article 02 : Cette enquête s'est déroulée au siège de la commune d'Oued El Bardi dans les Quinze jours (15 jours) qui suive l'affichage de cette décision. Un registre spécial numéroté et paraphé doit être mis à la disposition des citoyens au niveau du siège de la commune de Wad El-Bardi pour l'enregistrement de toutes les observations sur le degré des effets négatifs et positifs qui résulte de ce projet.

PROROGATION DU MANDAT DE LA MINURSO

Le Groupe de New York exprime sa préoccupation

Le Groupe de soutien de New York pour l'indépendance du Sahara occidental a exprimé, jeudi, sa préoccupation suite à l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité portant prorogation d'une année de la mission de la Minurso, appelant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome.

«Le Groupe de soutien de New York pour l'Indépendance du Sahara occidental exprime sa plus profonde préoccupation suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2602 (2021) le 29 octobre 2021», ont écrit les 303 organisations membres dans un communiqué.



«Une fois de plus, le Conseil de sécurité de l'ONU a été contraint par certains de ses membres permanents à s'abstenir d'appliquer le droit international dans le territoire non autonome du Sahara occidental», ajoute la même source.

Le Groupe de New York déplore le fait que, depuis le retrait du Royaume d'Espagne du Sahara occidental en 1976, le territoire sahraoui «est devenu le seul territoire non autonome qui n'a pas de puissance administrante internationalement reconnue faisant rapport au Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 73 de la Charte des Nations unies et le seul territoire non autonome sous occupation militaire illégale».

Il rappelle, en outre, que, «les termes du Plan de règlement soumis conjointement par le SG de l'ONU et le président de l'Assemblée des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA, approuvé par le Conseil de sécurité, prévoyaient que le peuple du Sahara occidental choisira, librement et démocratiquement, entre l'indépendance et l'intégration au Maroc» et que «le référendum devrait être organisé 24 semaines après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu».

Le cessez-le-feu étant entré en vigueur le 6 septembre 1991, poursuit le Groupe de New York, «le référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui aurait dû être organisé entre fin février et début mars 1992».

«Au fil des années, la puissance occupante, le Royaume du Maroc, a empêché les Nations unies d'organiser le référendum au Sahara occidental», dénonce le Groupe de New York, relevant que, «ces dernières années, le roi du Maroc et des représentants éminents du gouvernement marocain ont réaffirmé à plusieurs reprises qu'ils considèrent le territoire non autonome occupé du Sahara occidental comme faisant partie du Royaume».

«En adoptant la résolution 2602 le 29 octobre dernier, le Conseil de sécurité s'éloigne une fois de plus des principes fondamentaux du droit international relatifs au processus de décolonisation d'un territoire non autonome consacrés par la Charte des Nations unies et les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations unies», lit-on également dans le communiqué.

A cet égard, le Groupe de New York souligne «qu'en taisant les violations systématiques, généralisées et graves du droit international humanitaire et des droits de l'Homme commises par la puissance occupante (...), le Conseil de sécurité de l'ONU ne contribue pas au maintien de la paix et de la sécurité au Maghreb et au développement de relations amicales entre les nations basées sur le respect du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples».

«Au contraire, elle encourage le Royaume du Maroc, qui a augmenté ses dépenses militaires de 50% au cours des 10 dernières années et vient d'adopter un plan d'achat de matériel militaire de 22 milliards de dollars US, à poursuivre en toute impunité son occupation illégale et l'annexion du territoire non autonome du Sahara occidental», a-t-on assuré.

Dans ce contexte, le Groupe de soutien de New York «appelle tous les Etats à geler toutes les livraisons de matériel de guerre au Royaume du Maroc tant qu'un référendum libre et démocratique pour l'autodétermination du peuple sahraoui n'aura pas eu lieu au Sahara occidental sous les auspices des Nations unies».

Les 303 organisations membres signalent, «qu'en refusant de remplir ses obligations, le Conseil de sécurité de l'ONU a manqué une occasion précieuse d'apporter la paix et la justice au territoire et à son peuple et de donner à M. Staffan de Mistura, l'envoyé personnel du Secrétaire général au Sahara occidental, les moyens de trouver une solution à la question du Sahara occidental», à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

Le Groupe de New York «tient les Etats-Unis et la France pour premiers responsables de l'occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc, de la violence systématique subie par le peuple sahraoui et de la reprise du conflit armé au Sahara occidental en novembre 2020».

R. I.

CÉDÉAO

Un sommet extraordinaire sur la transition au Mali et en Guinée

LA COMMUNAUTÉ économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) va se réunir demain en sommet extraordinaire pour statuer sur l'évolution de la transition au Mali et en Guinée, ont rapporté jeudi des médias.

Ce sommet sera l'occasion pour le président ghanéen Nana Akufo Ado, qui assure la présidence de l'organisation, de faire le point et surtout d'avoir l'avis de ses autres collègues sur la conduite à tenir dans le processus de transition en Guinée et surtout au Mali, a indiqué Radio France internationale.

Le dossier de ce dernier sera au cœur des discutions à quelques mois des élections présidentielle et législatives prévues le 27 février 2022.

Les autorités de transition au Mali affichent ouvertement leur volonté de reporter le scrutin, dont la Cédéao exige la tenue à la date fixée.

Le Conseil de sécurité de l'ONU veut également un respect des délais électoraux et un retour à un pouvoir civil, après les deux changements anticonstitutionnels d'août 2020 et de mai 2021.

Par ailleurs, le 17 octobre dernier, suite à la visite du président Nana Akufo Ado à Bamako, une délégation de la Cédéao s'était rendue pour la troisième fois en Guinée la semaine dernière depuis le coup d'état contre le président Alpha Condé le 5 septembre 2021.

Cette délégation, en visite à Conakry, a relevé une «dynamique positive» en Guinée «vers un retour à l'ordre constitutionnel».

«Des progrès ont été réalisés. Il y a des aspects positifs qu'il faut noter», avait affirmé vendredi soir à la presse le chef de la délégation ouest-africaine, le président de la Commission de la Cédéao Jean-Claude Kassi Brou, à l'issue de ses conversations avec les responsables militaires qui ont pris le pouvoir en septembre à Conakry.

«La charte de la transition a été adoptée (et) les différents organes de la transition se mettent en place progressivement», a indiqué M. Brou qui a rencontré notamment le président de transition, le colonel Mamady Doumbouya, et des membres de son gouvernement.

«Un Premier ministre civil a été nommé, le gouvernement se met en place progressivement et le conseil national de transition devrait être mis en place dans les jours et semaines à venir. Donc, c'est une dynamique positive», a souligné le président de la Commission de la Cédéao.

Le représentant ouest-africain a également souligné la disposition de la Cédéao à «accompagner» les militaires au pouvoir pour accélérer un retour à l'ordre constitutionnel.

R. I.

SOUDAN

Appels à la restauration du gouvernement civil

PLUSIEURS pays ont lancé un appel commun à la «restauration immédiate» du gouvernement civil renversé par l'armée au Soudan, alors qu'un projet de résolution qui exige le retour immédiat du gouvernement civil sera présenté vendredi au Conseil des droits de l'homme.

Le texte présenté par le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Etats-Unis condamne «dans les termes les plus forts» le coup d'Etat du 25 octobre, demande la réinstauration «immédiate du gouvernement civil de transition dirigé par le Premier ministre Abdallah Hamdok» et «condamne la détention arbitraire» de ce dernier par les militaires.

Le projet de résolution rappelle aussi aux militaires qui ont pris les rênes du pays «l'importance du plein respect des droits de l'homme» tout comme le respect de la liberté d'expression et de manifester pacifiquement.

Le Conseil des droits de l'homme, la plus haute instance de l'ONU dans ce domaine, tiendra une session spéciale sur le Soudan, à l'ouverture de laquelle s'exprimera la Haute commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, précise un communiqué de ses services diffusé mercredi soir, en même temps que le projet de résolution. Celui-ci prévoit la création d'un poste de rapporteur spécial. Durant son mandat d'un an, il devra notamment informer sur la situation des droits de l'homme dans le pays et faire des recommandations pour l'améliorer.

Par ailleurs, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont appelé dans une déclaration conjointe à la «restauration immédiate et totale du gouvernement de transition dirigé par des civils», assurant «partager la grande préoccupation de la communauté internationale».

«Nous appelons toutes les parties à faire preuve de coopération et d'unité pour parvenir à cet objectif crucial», ont-ils ajouté.

«A cette fin, nous encourageons la libération de tous ceux qui ont été arrêtés en lien avec les événements récents ainsi que la levée de l'état d'urgence», ont-il encore écrit, estimant que la violence n'avait pas sa place dans le nouveau Soudan».

R. I.

ELLES SE POURSUIVRONT JUSQU'AU 11 NOVEMBRE À LA CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Riche programme aux Journées du Film Européen

Le coup d'envoi des Journées du Film européen a été donné ce jeudi 4 novembre à la cinémathèque d'Alger avec la projection du premier long métrage « Sous Le Ciel d'Alice », une comédie dramatique réalisée par la franco-libanaise Chloé Mazlo. Sorti en 2020, ce film de 90 mn raconte l'histoire d'une jeune femme suisse (Alice) qui décide de s'installer au Liban, contrée ensoleillée et exubérante, et où elle rencontre Joseph, un astrophysicien malicieux qui rêve d'envoyer le premier libanais dans l'espace.

Alice trouve vite sa place dans la famille de Joseph, avec qui elle s'est mariée. Quelques années après, la guerre civile éclate au Liban, et Alice qui vivait le bonheur dans le pays du Cèdre, va connaître la peur de sombrer dans le néant.

Au cours de son allocution d'ouverture des journées, le Chef de la délégation de l'Union Européenne en Algérie, Thomas Eckert a déclaré que "Le cinéma a toujours permis un échange entre les Cultures et le rapprochement entre les peuples".

Organisées par la délégation de l'Union européenne en Algérie, les journées du film européen ont ainsi été lancées par le chef de la délégation de l'UE en présence d'un public nombreux. La manifestation qui élira domicile pendant six jours, du 4 au 11 novembre à la cinémathèque de la capitale permettra aux cinéphiles de renouer avec le septième art, ils pourront aussi découvrir, en plus des projections, les critiques cinéma écrites par les jeunes participants du projet Jil Cilima, mis en œuvre en septembre dernier par le réseau des instituts culturels nationaux de l'Union européenne (Eunic). Un riche programme a été concocté par les organisateurs à raisons de deux séances par jour ce qui permettra aux mateurs du grand écran de bénéficier d'un maximum de films. Le public convié gracieusement à ce cycle cinématographique européen aura l'embarras du choix. De la fiction au film documentaire et court métrage en passant par le film d'animation, un programme varié sera proposé durant cette demi-douzaine à laquelle participent plusieurs pays européens. Le rendez-vous verra la projection de films issus de France, d'Italie, de Belgique, de Pologne, d'Allemagne, de Pays Bas, d'Espagne, de la Hongrie, de Malte, de Suède, de la Grèce et du Danemark, ainsi qu'une série de courts métrage produits par l'Eunic-Algérie dont la projection est prévue aujourd'hui samedi. En tout, une quinzaine de productions cinématographiques est au programme de cette sixième édition qui propose au public, entre autres contenus récurrents, l'"affiliation, la famille et la transmission" dans des formes cinématographiques diverses, à l'instar de "la comédie, le drame et l'animation", tel que précisé dans le document de présentation.

Des mesures strictes sont par ailleurs prévues afin de faire face à la pandémie du covid-19. Les organisateurs exigent ainsi que le protocole sanitaire soit scrupuleusement respecté. Le port de masque, la distanciation physique et le lavage de mains avec du gel hydro alcoolique à l'entrée de la salle sont obligatoires en plus de la prise de température, précise-t-on. L'accès sera interdit au moins douze ans. Le festival sera clôturé le 11 novembre à 19h30 avec la projection de "Hamada", documentaire réalisé avec la coopération de Haut-commissariat aux réfugiés (UNHCR).

Pour rappel, du 2 au 4 novembre, s'est tenue la résidence d'écriture « Écriture en court". Les dix jeunes sélectionnés auparavant ont pu travailler sur leur scénario de fiction ou de documentaire.

Amine B.

LE PROGRAMME DES JOURNÉES

Vendredi 5 novembre
16h00 : « Cold case Hammarskjöld » documentaire suédois
19h30 : « The Good Traitor » long métrage dramatique danois
Samedi 6 novembre
16h00 : Série de courts-métrages « Résilience » (DUE/EUNIC)
17h30 : « Simshar » long métrage dramatique Maltais
19h30 : « O Que Arde » long métrage dramatique anglais
Dimanche 07 novembre
17h30 : « Bad Poems » long métrage Hongrois de comédie dramatique
19h30 : « Our Struggles » long métrage dramatique Belge
Lundi 8 novembre
17h30 : « The Audition » long métrage de drame musical allemand
19h30 : « Her Job » long métrage dramatique grec
Mardi 9 novembre
14h30 : « Jacob, Mimmi and the Talking Dogs » long métrage d'animation polonais
16h00 : « La Fameuse Invasion des Ours en Sicile » long métrage d'animation français
Mercredi 10 novembre
17h30 : « Romy's Salon » long métrage dramatique hollandais
19h30 : « My Brother Chases Dinosaurs » long métrage italien de comédie dramatique
Jeudi 11 novembre
19h30 : Clôture du festival

OUARGLA

Le salon national d'arts plastiques, «un rendez-vous d'échange et de partage»

LE SALON national d'arts plastiques, abrité récemment par la maison de la culture Moufdi Zakaria à Ouargla, dans la cadre des festivités commémoratives de la guerre de libération du 1er novembre, est "devenu un rendez-vous d'échange et de partage d'expériences et de savoir-faire dans ce genre artistique", ont indiqué mercredi des participants au terme de cette manifestation culturelle annuelle. Une trentaine d'artistes venus de 16 wilayas du pays exposer 75 œuvres artistiques, dont la peinture à l'huile, la calligraphie arabe et islamique, l'enluminure, la miniature et la sculpture, représentant diverses écoles, disciplines et tendances artistiques, ont pris part à cette 7ème édition organisée après une version virtuelle l'an dernier, en raison du confinement imposé par la pandémie du Covid-19, a déclaré le directeur de la maison de culture, Said Ouahbi Madani, en marge de cérémonie de clôture du salon. Ce rendez-vous culturel de trois jours (1-3 novembre) a pour objectif d'offrir un espace de rencontre et de communication aux artistes et encourager les nouvelles générations en leur permettant d'exprimer leurs talents dans cet art, a-t-il souligné.

Ce salon constitue "une occasion propice de formation et d'apprentissage pour l'ensemble des artistes, qu'ils soient professionnels ou jeunes amateurs", en contribuant à la valorisation de l'art plastique et la promotion du goût artistique du public, a affirmé Brahim Merdoukh, artiste peintre (Ghardaïa).

Abdelwaheb Selka, artiste peintre-sculpteur (Oran) a exprimé, lui, sa satisfaction quant à la participation "remarquable" de jeunes talents. "C'est vraiment encouragent, il y'a un joli travail, je pense que ces jeunes vont contribuer à la promotion de cet art en Algérie", a déclaré M. Selka qui est présent pour la seconde fois au salon d'Ouargla, en exposant quatre tableaux mettant en valeur la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, ainsi que deux sculptures en bois.

De son côté, Fatima Bouazza (Ouargla), qui a participé avec un tableau dénommé "Essadim" (la nébuleuse), n'a pas caché sa volonté d'améliorer ses connaissance en art plastique, en soulignant que cette exposition constitue une opportunité pour l'échange d'expériences entre les artistes plasticiens locaux et d'autres chevronnés venus d'autres régions.

DÉDIÉES AU QUATRIÈME ART

Les premières "Journées théâtrales de la Casbah" Prévues du 22 au 30 décembre au TNA

LA PREMIÈRE édition des "Journées théâtrales de la Casbah" se tiendra du 22 au 30 décembre prochain avec un programme de représentations, rencontres, ateliers de formation et exposition, annonce le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna), organisateur de l'événement. Cette nouvelle manifestation dédiée au quatrième art, et prévue au Tna, verra la participation de neuf pièces de théâtre produite entre 2018 et 2021 dont les dernières productions du Tna, "La rue des hypocrites" de Ahmed Rezzak et "Ramada 19", une adaptation du texte de Waciny Laredj mise en scène par Chawki Bouzid.

Des pièces comme "GPS" de Mohamed Cherchal, "Slimane Ellok" de Abdelkrim Beriber, "Si Mohand Ou mhand" du Théâtre régional de Tizi-Ouzou, ou encore "Maquillage" du Théâtre de Constantine sont également au programme de cette manifestation.

Ces "Journées théâtrales de la Casbah" comprennent également un master class sur l'art de l'actorat et un atelier de formation au théâtre pour enfant à l'adresse des enfants scolarisés dans la Casbah d'Alger.

PUBLICATION

"Capsule d'émotions", premier ouvrage d'Acia Benyakoub dans les librairies

"CAPSULES D'ÉMOTIONS", un premier ouvrage paru en forme de récit d'Acia Benyacoub, raconte en douze chapitres son enfance et son parcours personnel dans la paisible ville d'Ain-Sefra.

Publié récemment aux éditions Ennadar d'Oran, l'auteure, native de la paisible ville d'Ain-Sefra, revient, cinquante après, sur les lieux qui l'ont vu naitre et grandir, à savoir la maison familiale de son enfance, où à ce moment là des souvenirs ressurgissent de son passé et de l'histoire de cette ville du sud-ouest du pays, communément connue sous l'appellation de la "reine des ksour".

Dans cette maison familiale inhabitée depuis longtemps, le moindre recoin est chargé d'émotions pour Acia Benyakoub, et chaque endroits de cette habitation de l'ancienne ville d'Ain-Sefra lui rappelle des événements qui l'ont marqué étant petite et qu'elle s'est attelée à reconstituer à travers cet ouvrage, sur une centaine de pages.

Adulte, elle s'attèle à reconstituer non sans grande émotion, les faits qui l'ont marqués, tantôt la naissance de sa sœur, le rituel de la préparation du couscous, la première fois où elle est admise au bain publique, les palabres des femmes, les soirées familiales et autres faits familiaux et ses relations avec la société de sa ville.

Rabah Sebaa, professeur de sociologie et d'anthropologie linguistique, essayiste-chroniqueur, qui a signé la préface de cette œuvre littéraire indique qu'elle est sous forme de "réminiscence-récit, au titre évocateur et bourré de vibrations".

"Avec une écriture, jamais en panne d'imagination, il s'ouvre sur toute une symbolique sociétale, avant d'arpenter, au fil des périodes et des saisons, le bonheur de vivre au sein d'une communauté et une famille aimante".

"Des séquences peuplées de personnages attachants, aux prénoms qui suintent l'humilité, imprégnée de bonté, tels que Zana, H'niya, Khellada, Moussa, Menana, Talia, M'rebha, Milouda ou Assoula, des prénoms qui sonnent juste et qui sentent bon", a-t-il souligné dans la même préface de l'ouvrage d'Acia Benyakoub.

"Des personnages qui sentent le Harmel (Peganum), Echih (armoise), Echeb (pierre d'alun), El-Wazwaza ou Gartouffa (Camomille) et toutes ces plantes qui ont embaumé l'enfance des gens du sud, et qui irriguent notre imagination par leurs vertus réelles ou supposées", a-t-il indiqué.

Pour le sociologue et anthropologue, les personnages de "Capsule d'émotions" sont des personnages aux profils aussi authentiques que véridiques, témoignant d'une "socialité et d'une convivialité loyale et chaleureuse au sein et entre les familles".

Ces familles d'Ain-Sefra, et de toute la région, qui ont toujours sacralisé le lien de proximité et qu'elles continuent d'entretenir et de soigner comme une culture inaltérable et comme une source de valeurs intarissable, façonnant le lien social et la relation des individus au sein du groupe, comme une source de valeurs intarissable, selon M.Sebaa.

"Capsule d'émotions" est une écriture alerte et tournant le dos à toute fioriture, s'offrant le luxe de semer des éclats de poèmes, au détour de chaque séquence et ce jusqu'au dernier chapitre avec le titre, fort à propos, "Evanescence", a-t-il écrit dans sa préface.

JM ORAN-2022

Des mesures seront prises pour améliorer le transport

DES DISPOSITIONS seront prises prochainement pour résoudre le problème du transport dans la wilaya d'Oran en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) prévus l'été 2022, a annoncé le wali Saïd Saayoud.
S'exprimant en marge de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a estimé que « la réussite des JM dépend en partie de la disponibilité des moyens de transport ».
« Le constat dans ce registre n'est pas reluisant. Beaucoup de lacunes sont signalées dans la wilaya qui dispose pourtant d'un Tramway. L'entreprise publique du transport urbain et suburbain fonctionne avec seulement 16 bus, alors que le restant, soit 100 bus qu'elle détient, sont en panne », a-t-il déploré.
M. Saayoud a insisté, en outre, sur la nécessité de prendre en charge rapidement les bus endommagés, estimant que certains de ces véhicules « souffrent de pannes simples qu'il faudra y remédier pour les remettre en service dans les meilleurs délais ».
Le dossier de transport sera à l'ordre du jour de la réunion du conseil exécutif de la wilaya prévue pour aujourd'hui mercredi, « vu l'importance cruciale du dossier et la nécessité de prendre des mesures urgentes le concernant », a plaidé le même responsable.
Le wali a, au passage, informé qu'au cours de l'installation du nouveau directeur local des transports, il lui a donné des instructions pour remédier aux lacunes constatées au niveau, notamment, des deux nouveaux pôles d'agglomération de « Oued Tlélat et Ahmed Zabana ».

TRAVAUX PUBLICS À DJANET ET ILLIZI

Nouvelle route pour rapprocher les deux wilayas

LE MINISTRE des Travaux publics, Kamel Nasri a annoncé, avant-hier à Alger, un projet de réalisation d'une nouvelle route devant rapprocher les villes de Djanet et d'Illizi, raccourcissant de 350 km la distance de l'ancienne route.
Le projet devant relier Bordj El Haouas et Bordj Omar Driss, permettra de raccourcir la distance de l'ancienne route (de 1455 km à 1130 km) reliant Djanet et Illizi. Il compte moins de virages et moins de points noirs dont souffrent à présent les usagers de l'ancienne route, a précisé M. Nasri en réponse à une question des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une plénière réservée aux questions orales, sur les problèmes des routes et leur aménagement dans le Sud.
Intitulée « étude, suivi et réalisation de la route reliant Bordj El Haouas et Bordj Omar Driss », l'étude du projet a été prévue dans le budget de la wilaya d'Illizi de 2020, a-t-il indiqué.

CONSTANTINE

La campagne électorale à la Une des quotidiens édités dans l'Est du pays

Certains quotidiens édités dans l'Est du pays ont abordé, dans leur numéro paraissant avant-hier, le lancement de la campagne des élections locales, assemblées populaires communales (APC) et assemblées populaires de wilayas (APW), prévues le 27 novembre courant.



Le journal public « An-Nasr » a titré dans un article, paru à la deuxième page, « Les candidats à l'épreuve de la conviction des électeurs », dans lequel il précise que le top départ de la campagne électorale a été donné et les partis politiques ainsi que les listes indépendantes entament l'épreuve du terrain avec, au programme, des rassemblements populaires, des rencontres de proximité en plus d'interventions dans les médias, durant trois semaines pour convaincre les électeurs.
Le quotidien d'expression arabe a également répercuté les conclusions de la réunion de coordination présidée hier, mercredi, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, dans laquelle il a relevé la nécessité pour les walis, de poursuivre l'accompagnement « exemplaire » de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans l'organisation des prochaines locales.
La publication a également repris la déclaration du président de l'ANIE, Mohamed Charfi, faite hier à Bouira, soulignant que « le Conseil d'Etat a approuvé 75% des décisions de rejet des candidatures pour les prochaines élections locales ».
De son côté, « Le Quotidien de Constantine », d'expression française, a rapporté que la campagne électorale pour les assemblées populaires communales et de wilayas, prévue le 27 novembre, constitue « la dernière étape du processus d'édification des institutions de l'Etat ». Le même quotidien a ajouté qu'à l'instar de la précédente consultation populaire, les prochaines élections des APC et APW interviennent dans un contexte particulier caractérisé par un assainissement radical, mené par l'ANIE pour « lutter contre l'argent sale ». Le quotidien d'expression arabe « Ayn El Djazair » a consacré la page 6 à cet événement politique, précisant que l'élection des membres des assemblées populaires communales et de wilayas se fera à travers le scrutin proportionnel avec liste ouverte.
Le journal « Al Raya », édite à Batna a indiqué que les candidats en lice pour le renouvellement des assemblées populaires locales ont rendez-vous à partir de jeudi avec plus de 23 millions d'électeurs à l'échelle nationale, dans le cadre de la campagne électorale qui se poursuivra pendant trois semaines.

CHLEF

Visite guidée à l'escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage de la base aérienne de l'ANP

UNE VISITE guidée au 460e escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage de la base aérienne « M'hammedi Mohamed » de Chlef, relevant de la 1ere région Militaire, a été organisée avant-hier, au profit des journalistes, à l'initiative du commandement des forces aériennes. L'opportunité a permis aux représentants de la presse de s'enquérir, de plus près, des missions dévolues à cet escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage, notamment en matière de recherche d'avions perdus, de sauvetage de leurs équipages et d'aide humanitaire lors des catastrophes naturelles. « Cette visite, inscrite au titre de la mise en œuvre du plan de communication du ministère de la Défense nationale (MDN), pour l'exercice 2021, vise à informer les médias sur le rôle et les missions du 460eme escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage », a indiqué dans son allocution, à l'occasion, le commandant de l'air de la 1ere région militaire, le général-major Cheklal Salah. Il a souligné la contribution de ce type d'activités, visant à faire connaître l'Armée nationale populaire (ANP), dans la consécration de la volonté de l'institution militaire de se rapprocher des médias, et de renforcer la relation Armée-Nation.
Le commandant de la base aérienne de Chlef, le colonel Chouchene Mohamed Toufik, a indiqué, pour sa part, que cette visite offre l'opportunité aux journalistes de mieux s'informer sur les réalisations du corps des forces aériennes algériennes, qui a « consentis des efforts considérables et a franchi de grands pas pour atteindre son niveau actuel, en termes de compétence et de professionnalisme », a-t-il assuré. Après un exposé sur le 460e escadron présenté par son commandant, les journalistes ont eu droit à une visite des salles de préparation des missions de recherches et de sauvetage et des salles de maintenance des hélicoptères, avant d'assister à un exercice de simulation de recherche et de sauvetage de deux personnes dans une zone isolée, avec un hélicoptère AW 139.
Les journalistes présents ont salué cette initiative qui leur a permis de connaître les unités et missions de cet escadron, grâce, entre autres, à cet exercice de simulation, ont-ils observé.

AÉROGARE D'ORAN

Levée de toutes les entraves administratives pour l'achèvement du projet

LE MINISTRE des Transports, Aissa Bekkai a affirmé, avant-hier, à Oran, que toutes les contraintes administratives ont été levées pour l'achèvement du projet de la nouvelle aérogare de l'aéroport international « Ahmed Benbella » d'Oran.
En inspectant ce projet, le ministre a souligné que toutes les procédures administratives en suspens concernant le traitement des dossiers des marchés et d'assurer le financement ont été résolues et la société chargée du projet doit travailler jour et nuit pour achever les travaux. M. Bekkai a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux de réalisation en adoptant un système de trois groupes (3 fois huit) en application des instructions du Premier ministre, ministre des Finances, Aimene Benabderrahmane, pour la réception de cette importante infrastructure en décembre prochain conformément aux délais fixés, sachant qu'actuellement le taux d'avancement des travaux a atteint 95 %.
Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de cette structure en tant que jalon supplémentaire pour la promotion de la destination Algérie ajoutant que l'aérogare doit être au rendez-vous avec les Jeux méditerranéens d'Oran en 2022 dans les meilleures conditions. S'agissant de l'investissement dans le transport aérien, il a, à cette occasion, fait part de 9 accords de principe accordés à des investisseurs privés, appelés à présenter des dossiers pour obtenir l'accord final.
Concernant le transport urbain dans certaines régions qui accusent des lacunes, dont l'absence de nouveaux pôles urbains, le ministre a souligné que « le meilleur renforcement reste l'exploitation optimale des ressources disponibles, mettant l'accent sur la maintenance dans les parcs des entreprises des transports où un grand nombre de matériel est souvent en panne ».

COVID-19

L'Espagne, tout près de l'immunité collective

Le pays bénéficie de sa bonne couverture vaccinale et voit son taux d'incidence se stabiliser bien plus bas que dans les autres pays européens.



Quel paradoxe pour un pays qui, en Europe, fait partie de ceux qui ont le plus souffert du coronavirus ! L'Espagne pourrait bien devenir l'un des tout premiers à atteindre l'« immunité de troupeau », comme on dit ici. Autrement dit, l'immunité collective. C'est en tout cas ce que met en exergue la prestigieuse revue The Lancet, dont les conclusions sont reprises par l'ensemble des médias nationaux.
On se souvient en effet que, dès mars 2020, l'Espagne fut, après l'Italie, le pays européen qui dut se barricader de la façon la plus drastique face à l'avalanche effrénée de cas de contagion. Avant de connaître des statistiques désolantes jusqu'aux premiers mois de cette année, débouchant aujourd'hui sur un bilan cumulé de plus de 5 millions de cas et de 87 477 morts. Mais, depuis l'été, la situation s'est nettement améliorée, avec désormais une incidence de 51 cas pour 100 000 habitants au cours de la dernière quinzaine. Un chiffre supérieur de quelques points à ceux de la semaine dernière ici mais qui demeure très en deçà de la plupart des autres grands pays européens. Selon le chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital sévillan de la Macarena, José Rodriguez Baño, très présent dans les médias, une seule explication peut être avancée : « Les autorités ont, ces derniers mois, relâché les mesures de contrôle, comme dans bien d'autres pays. Or, à chaque fois que cela a été fait auparavant, on avait assisté à de nouvelles vagues. La seule conclusion possible est que nos bons résultats actuels sont dus à l'évolution des vaccinations. »
La campagne donne en effet des résultats spectaculaires, presque autant que dans le Portugal voisin. Elle avait certes commencé de manière laborieuse, lente et chaotique, en bonne partie parce qu'en Espagne la prérogative de la santé revient aux 17 régions. Mais, une bonne organisation aidant, cette campagne a permis de vacciner plus de 80 % de la population. Plus exactement, selon le ministère de la Santé, 88,6 % des plus de 12 ans. L'Espagne se situerait au troisième rang mondial en ce domaine, bien devant des pays comme le Royaume-Uni ou les États-Unis.
La conjoncture est à l'avenant, d'autant que le rythme de l'injection des troisièmes doses est rapide : d'ores et déjà, plus d'un million de rappels – essentiellement provenant du laboratoire Pfizer – ont été administrés, pour la plupart aux pensionnaires des maisons de retraite et, depuis peu, aux personnes âgées de plus de 70 ans. Rappelons qu'en Espagne le mouvement des antivax est très faible et que l'acceptation sociale a été grande dès le début de la campagne.
En outre, la chute de l'incidence de 150 à 54 parmi les moins de 12 ans est interprétée par les épidémiologistes comme un bon indicateur d'une immunité collective à portée de main. Tout en sachant prudence garder : il reste à établir la durée de la protection avant de crier victoire. À en croire le journal technologique xataka.com, « il faut se faire à l'idée qu'une totale immunité n'est certainement pas possible. Il convient juste de s'en approcher au maximum et d'accepter de vivre encore longtemps avec ce virus ». **R. I.**

PEGASUS

Un député hongrois confirme l'utilisation du logiciel

LAJOS KOSA, membre du parti au pouvoir, a reconnu ce jeudi que le ministère de l'Intérieur a acheté ce logiciel-espion controversé. La Hongrie a bien utilisé le logiciel-espion israélien Pegasus, a admis jeudi 4 novembre un député du parti au pouvoir, tout en affirmant que cela n'avait pas été pour espionner illégalement des citoyens hongrois. La Hongrie était le seul pays de l'UE figurant sur la liste publiée en juillet par un consortium de journalistes d'investigation comme utilisateur potentiel de ce logiciel d'espionnage, avec des centaines de cibles, dont des journalistes, des avocats et d'autres personnalités publiques.
Les smartphones infectés par Pegasus se transforment en dispositifs d'espionnage, permettant à l'utilisateur de lire les messages de sa cible, de regarder ses photos, de suivre sa localisation et même de mettre en marche son appareil photo à son insu.
Le gouvernement du Premier ministre nationaliste Viktor Orban avait jusqu'à présent refusé de confirmer qu'il avait utilisé Pegasus. Mais Lajos Kosa, député du parti au pouvoir Fidesz, a répondu « oui » jeudi 4 novembre lorsqu'un journaliste hongrois lui a demandé si le ministère de l'Intérieur avait acheté ce logiciel controversé. « Je n'y vois rien de répréhensible », a déclaré Lajos Kosa, qui préside une commission parlementaire sur la Défense, lors d'une audition de la commission.
« Le plus souvent, les grandes firmes technologiques mettent en place une surveillance bien plus serrée que ce que fait l'État hongrois », a-t-il ajouté. Il a également expliqué que le ministère de l'Intérieur, en utilisant ce logiciel, n'avait violé les droits d'aucun citoyen hongrois.
Le ministre de l'Intérieur Sandor Pinter a assuré à la commission parlementaire que les services de sécurité l'avaient employé dans un cadre légal, avec la permission d'un juge ou du ministre de la Justice.
Une membre de la commission faisant partie de l'opposition, Agnes Vadai, a indiqué à la presse que Sandor Pinter avait refusé de confirmer ou de démentir que des journalistes ou des politiciens avaient été surveillés grâce à Pegasus. Les États-Unis viennent de placer NSO, qui a développé Pegasus, sur leur liste noire des entreprises menaçant la sécurité nationale. **R. I.**

APRÈS UNE CLAQUE ÉLECTORALE

Biden exhorte le Congrès à « avancer »

SELON LUI, les difficultés des démocrates lors de plusieurs scrutins, mardi, sont principalement dues à l'inaction du Congrès. Joe Biden a exhorté mercredi les démocrates à « avancer » et voter ses grands projets de réformes bloqués par des dissensions internes, au lendemain de la retentissante défaite du candidat de son parti à l'élection du gouverneur de Virginie, un scrutin vu comme un test de sa popularité.
« Aucun gouverneur de Virginie n'a jamais gagné en étant du même parti que le président en place », a-t-il souligné devant la presse, refusant d'endosser la responsabilité de cet échec considéré comme un moment charnière de sa présidence. « Je sais que les gens veulent que les choses soient faites et c'est pourquoi je continue à pousser très fortement pour que le parti démocrate avance et vote » ses plans, l'un de modernisation des infrastructures et l'autre de dépenses sociales et climatiques, qui font l'objet d'intenses négociations dans son parti, a expliqué Joe Biden, revenu dans la nuit de sa tournée européenne pour le G20 et la COP26.
Un an avant les élections cruciales de mi-mandat qui pourraient totalement rebattre les cartes du pouvoir, la défaite mardi en Virginie sonne comme un échec cinglant pour Joe Biden, qui avait fait campagne au côté du candidat démocrate Terry McAuliffe. « Une rude soirée pour les démocrates », a résumé à l'AFP J. Miles Coleman, du Center for politics à l'université de Virginie.
Les républicains pourraient voir en la victoire de Glenn Youngkin une possible feuille de route stratégique pour 2022, et peut-être même la présidentielle de 2024 : ce néophyte en politique a réussi à conserver la base électorale trumpiste tout en prenant suffisamment de distances avec l'ex-président pour reconquérir des voix dans les banlieues aisées.
Autre signe inquiétant pour Joe Biden, le gouverneur démocrate sortant du New Jersey était au coude-à-coude mercredi avec son rival républicain. Phil Murphy était pourtant donné largement vainqueur dans les sondages précédant l'élection. L'agence AP a projeté la victoire du démocrate mercredi soir, mais avec un écart de 24.000 voix (qui devrait toutefois se creuser), le candidat républicain pourrait demander un recomptage et a déjà dépêché des avocats sur place.
Le président américain, dont la cote de popularité a atteint un plus bas historique à ce niveau de mandat dans l'histoire politique récente, exception faite de Donald Trump, doit désormais se replonger à Washington dans les affres du Congrès, puisque ses deux gigantesques plans d'investissements font l'objet d'interminables tractations dans son propre camp entre progressistes et modérés.
Un accord sur son programme « Build Back Better » («reconstruire en mieux ») de réformes sociales et climatiques représenterait une victoire personnelle majeure. Las, la facture globale de ce plan, déjà réduite de moitié à 1.750 milliards de dollars, est contestée principalement par le sénateur modéré Joe Manchin, élu de l'Etat traditionnellement conservateur de Virginie-Occidentale, et qui possède virtuellement un droit de veto au Congrès au vu de la très fine majorité démocrate.
« Je ne peux pas rentrer chez moi et justifier (ces programmes de dépenses), je ne peux pas voter pour », avait-il affirmé lundi, évoquant l'impact de ces plans sur la dette publique et l'inflation. « Les querelles politiques doivent cesser », avait-il ajouté, en référence au blocus imposé par les démocrates progressistes sur le volet infrastructures.

MONDIAL 2022 - ÉLIMINATOIRES

L'infirmerie des Verts se désemplit

Le sélectionneur de l'équipe nationale football Djamel Belmadi, pourra compter pratiquement sur l'ensemble de son effectif, après le retour de blessures de deux cadres, en vue des deux derniers match des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar : le vendredi 12 novembre face au Djibouti au Caire, et le mardi 16 novembre devant le Burkina Faso à Blida (17h00).



Contraints de faire l'impasse sur les deux derniers matchs des «Verts» face au Niger, en octobre dernier (6-1 puis 4-0), les deux défenseurs Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/ Allemagne) et Djamel Benlamri (Qatar SC), ont retrouvé la compétition depuis quelques jours, de quoi soulager Belmadi, qui pourra compter de nouveau sur leurs services, en vue notamment du match décisif face au Burkina Faso.

Bensebaïni a signé un retour tonitruant en Allemagne, lui qui n'avait plus joué depuis le 7 septembre dernier, et le match face au Burkina Faso (1-1), disputé à Marrakech.

Le natif de Constantine, qui souffrait d'une blessure à l'aine, a effectué son retour le 23 octobre dernier en déplacement face au Hertha Berlin (défaite 1-0) en Bundesliga, prenant part à l'intégralité de la rencontre. Quatre jours plus tard, Bensebaïni s'est distingué en marquant un doublé lors de la large victoire décrochée à la maison face au Bayern Munich (5-0), en 1/16es de finale de la Coupe d'Allemagne. Il a confirmé son retour en forme en disputant les 90 minutes du match livré dimanche face à Bochum (2-1) en championnat. Blessé à la cuisse depuis le début du mois d'octobre, Benlamri a signé son retour samedi, en jouant toute la rencontre perdue en déplacement face à Al-Duhaïl (2-1). Sous la menace d'une suspension, Benlamri et Bensebaïni seront ménagés face à Djibouti, pour pouvoir disputer le match crucial devant les «Etalons». Considérés comme des tauliers de la sélection, les deux défenseurs ont rejoué juste avant la dernière ligne droite des éliminatoires du Mondial 2022. Idem pour l'attaquant Islam Slimani, qui a rejoué samedi, en effectuant son apparition dans le temps additionnel, du match remporté à domicile face au RC Lens (2-1), en Ligue 1 française. Le meilleur buteur historique des «Verts» (37 buts) a dû rater quelques matchs avec l'OL en raison d'une lésion musculaire. En revanche, l'ailier gauche Youcef Belaïli (Qatar SC), touché à la cheville, sera ménagé face à Djibouti, pour être prêt à 100% face au Burkina Faso, lui qui n'a pas joué les deux derniers matchs de son équipe en championnat qatari. Une seule incertitude est à relever, celle du défenseur de Genoa (Seria A italienne de football) Mohamed Farès, qui devrait déclarer forfait en raison d'une blessure musculaire contractée le 23 octobre. Il serait probablement remplacé par Ayoub Abdellaoui (El-Ittifaq/ Arabie saoudite) ou Naoufel Khacef (CD Tondela/ Portugal).

Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement la tête du classement avec 10 points, le Niger suit à la troisième place (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec zéro point. Le premier du groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.

LIGUE EUROPA

Ounas revient après un mois, joue 7 minutes et marque

QUELLE soirée pour les algériens en Ligue Europa! Avec un doublé de Slimani, un autre de Benrahma et un but de Feghouli, les Verts d'Europe ont régalés en cette soirée UEFA. Si ces trois ont joués d'entrée et marqués, Adam Ounas, lui faisait son grand retour dans le groupe de Naples pour le déplacement à Varsovie pour affronter le Legia. Une rencontre qui s'est soldée par une victoire des italiens sur le score de 4 à 1 pour passer devant leur adversaire du jour au classement et s'emparer de la première place. Incorporé à la 83' alors que le score était de 3 à 1 en faveur de Naples, adam Ounas, a inscrit le 4e et dernier but de son équipe à la 90'. Une très belle réalisation sur un enchaînement de l'international algérien qui a réalisé un petit sombréro sur le défenseur adverse avec le pied gauche avant de déclencher une frappe du droit qui s'est logée au fond des filets. Un beau but qu'on ne se lasse pas de revoir en boucle du joueur qui était absent depuis un mois en raison d'une blessure à la cuisse qui lui aura fait rater 6 rencontres. Un retour gagnant pour Ounas aussi à l'instar de Slimani était absent pendant une longue période. Le joueur a bien profité de l'occasion pour se remettre en confiance pour cette fois rester sur la lancée en espérant qu'il soit épargné par les blessures notamment avec les prochaines échéances qui attendent l'EN et surtout Belmadi qui espère compter sur ses services lors des rencontres des éliminatoires de la Coupe du Monde, ainsi que la CAN. «L'entraîneur nous a donné beaucoup de confiance, nous nous entraînons dur et tout le monde est prêt pour lorsque on fait appel à nous. Si nous continuons comme ça, nous irons loin.»

SLIMANI, UN RETOUR GAGNANT

De retour après une absence de plusieurs jours, Islam Slimani, signait son grand retour avec la réception du Sparta Prague à Lyon, pour le compte de la 4e journée de la phase de poules de la Ligue Europa. Titulaire pour cette soirée européenne, Super Slim, avait débuté difficilement en ratant un face à face avec le gardien avant de se rattraper et inscrire un doublé pour offrir la victoire à l'OL qui est désormais officiellement qualifié.

En s'imposant par 3 à 0, l'OL compte 12 points avec une avance de 8 points sur ses poursuivants. Ayant durée un mois et lui faisant rater 5 matches avec son équipe, Slimani, réalise le meilleur retour qu'il pouvait espérer. Avec un doublé, le joueur se remet sans préliminaires dans la compétition et retrouve le chemin des filets dans cette importante compétition qui fait partie des objectif du club lyonnais.

BENRAHMA CLAQUE UN DOUBLÉ FACE AU KRC GENK

Saïd Benrahma et West Ham, sont bien partis pour terminer en tête de leur groupe en Ligue Europa. Imposant le nul au KRC Genk, les Hammers se maintiennent à leur première place avec 10 points devant le Dynamo Zagreb qui compte 6 points. Dans cette rencontre de la 4e journée, Benrahma a inscrit son 2e et 3e but en Ligue Europa, pour s'installer à la 5e place des buteurs de la compétition.

En signant un très beau doublé face à Genk, Benrahma qui avait débloqué son compteur face au Rapid de Vienne, continue de monter en puissance. Parvenant à remettre les pendules à l'heure après que son équipe ait été menée au score dès la 5', l'international algérien égalisera d'abord à la 59' avant de donner l'avantage à West Ham à la 82'. Se dirigeant vers une victoire, les anglais encaisseront un deuxième but à la 88' après une erreur de Soucek qui a marqué contre son camp. Terminant sur un score de parité de 2 à 2, les Hammers peuvent se contenter de ce point qui les rapproche de la qualification.

FC BARCELONE

Xavi nouvel entraîneur

Temps de crise au FC Barcelone. Battu sur la pelouse du Rayo Vallecano la semaine dernière (1-0), le club catalan a décidé de limoger Ronald Koeman, en poste depuis l'été 2020 et sur un siège éjectable depuis plusieurs semaines. Joan Laporta, irrité par les 5 revers essuyés en 13 rencontres toutes compétitions confondues depuis le début de l'exercice, a donc tranché dans le vif.



Et pour remplacer le technicien néerlandais, avec qui les relations n'ont jamais franchement été idylliques malgré un profond respect, le président blaugrana a décidé de miser sur un ancien de la maison. Il s'agit de Xavi. L'ancien milieu de terrain phare de la Pep Team notamment et l'Espagne ayant régné sur l'Europe et le monde entre 2008 et 2012 fait donc son grand retour au bercail. Al Sadd, club qu'il entraînait au Qatar, vient de confirmer un accord avec l'écurie espagnole.

«Nous avons accepté le transfert de Xavi à Barcelone après le paiement de la clause de pénalité stipulée dans son contrat. Nous avons convenu avec Barcelone sur une coopération pratique à l'avenir. Xavi est une partie importante de l'histoire d'Al Sadd. Nous lui souhaitons plein de succès pour la prochaine étape. Xavi nous a indiqué il y a quelques jours son désir d'aller à Barcelone dans ce moment particulier pour son club de cœur, nous avons compris et nous n'avons pas mis d'obstacle à son départ. Xavi et sa famille seront toujours les bienvenus à Doha et notre collaboration continue», peut-on lire sur le communiqué officiel.

Plusieurs fois annoncé, le natif de Terrasa, qui s'est engagé jusqu'en juin 2023, n'avait pas encore fait le grand saut. Cette fois, il a accepté de relever le challenge pour redresser un Barça en grande difficulté sportive (9e au classement de Liga, à 9 points du leader, et 2e de sa poule en Ligue des Champions avec deux victoires et deux défaites en 4 matches) et économique alors qu'une vague de nouveaux talents venus de la Masia pointe le bout de son nez (Gavi, Nico, etc.). Il quitte donc le Qatar, où il a pu développer ses idées de jeu et remporter ses premiers trophées, pour tenter sa première expérience au très haut niveau. Toute la Catalogne voit en lui le successeur désigné de Pep Guardiola, qui en avait fait son capitaine et son relai sur le terrain. Le pari est audacieux, l'avenir nous dira s'il est réussi.

PSG

Lionel Messi, c'est quoi le problème ?

LIONEL MESSI a des chances de manquer le prochain match de Ligue 1 face à Bordeaux, avant de s'envoler en Argentine pour la trêve internationale. Il pourrait, à l'issue de cette dernière, avoir joué plus de matches pour sa sélection qu'en championnat de France, où il n'a toujours pas marqué. Mais ses pépins physiques ne l'inquiètent pas.

«Pays de Galles. Golf. Madrid. Dans cet ordre». Vous vous rappelez probablement de ce drapeau plein d'ironie brandi par un Gareth Bale hilare et ses compatriotes après un match international. Cela avait fait beaucoup moins sourire du côté du Real Madrid, qui voyait le Gallois passer presque tout son temps à l'infirmerie. «Argentine, Ligue des Champions, Ligue 1» serait la version destinée de Lionel Messi. En effet, La Pulga a de grandes chances de ne pas disputer le dernier match de Ligue 1 avant la nouvelle trêve internationale, prévu à Bordeaux samedi à 21 heures. Ce qui ne l'empêchera pas de s'envoler vers l'Amérique du Sud pour poursuivre les éliminatoires de la Coupe du Monde 2022, avec deux chocs prévus face à l'Uruguay puis le Brésil. Parti se soigner à Madrid dans une clinique qu'il a déjà fréquentée, avec l'accord du PSG, Messi espère résorber l'inflammation de son genou gauche. Le même qui avait été touché face au Venezuela lors de la trêve de septembre et face à l'OL en L1 après un choc avec Boateng. Et qui avait précipité sa sortie face au LOSC à la mi-temps la semaine passée. Mais en Argentine, on s'attend à ce que Messi participe aux deux rencontres programmées avec l'Albiceleste.

Et les statistiques ont de quoi faire mal aux dirigeants et supporters parisiens. Pour l'instant, en attendant la trêve de novembre, Messi a disputé 5 matches sur 5 possibles avec sa sélection, avec un total de 4 buts (0 passe décisive). En Ligue 1, il en a disputé 5 sur 11 possibles (en attendant son probable forfait contre Bordeaux) pour 0 but et 0 passe décisive. Son inefficacité en Ligue 1 se traduit aussi dans les chiffres sur ses tirs (15 tentés, seulement 4 cadrés). 5 matches de championnat sans marquer ? Cela ne lui est arrivé qu'une fois à Barcelone, en 2020.

Cela s'améliore heureusement en Ligue des Champions, avec 3 matches sur 4 possibles et 3 buts inscrits qui ont grandement aidé le Paris Saint-Germain. Mais il n'était pas là mercredi soir pour sauver son équipe, encore ballottée par le RB Leipzig. La fragilité actuelle de Messi pourrait s'expliquer par le « deuil engendré par le changement de club et de ville », suggère Guillem Balagué, journaliste espagnol et biographe de Messi, dans sa chronique au Parisien. L'Argentin, âgé de 34 ans, lui a assuré qu'il n'avait pas d'inquiétude quant à son état physique. Il va bientôt falloir le prouver au Paris Saint-Germain.

TOTTENHAM

La première complètement folle d'Antonio Conte

TOUT a commencé par un superbe accueil, «digne de ceux réservé aux héros», explique le Daily Mail. Longuement applaudi à son entrée sur la pelouse, Antonio Conte, qui dirigeait ce jeudi son premier match à la tête de sa nouvelle équipe, a pu voir quelques drapeaux italiens flotter ci et là en son honneur. Une belle entrée en matière pour le technicien transalpin qui a d'ailleurs rapidement vu son Tottenham prendre les choses en main. Au sortir de la première demi-heure, ses Spurs menaient en effet déjà de trois buts, grâce Heung-min Son (15e), Lucas Moura (22e) et un but contre son camp de Jacob Rasmussen (28e).

De quoi valider son choix de démarrer dans son traditionnel 3-4-3 après seulement deux jours de travail avec ses nouvelles ouailles. Oui mais voilà, le Vitesse Arnhem n'a pas rendu les armes et a inscrit deux réalisations avant la pause par Jacob Rasmussen (32e), encore lui, et Matuz Bero (39e). Pire, à l'heure de jeu, l'ancien sélectionneur de la Squadra Azzurra a vu son leader de défense, l'Argentin Cristian Romero, écoper d'un deuxième carton jaune, synonyme d'exclusion. Sous tension jusqu'au bout, il a commencé à souffler lorsqu'il a vu les cartons pleuvoir dans le camp d'en face, avec deux expulsions dans les dix dernières minutes (Danilo Doekhli 81e et Markus Schubert 85e). Résultat, un premier succès dans la douleur après un scénario rocambolesque. «C'était un match fou. D'ordinaire, je n'aime pas ce genre de matches fous, car cela veut dire que tout peut arriver. Mais en même temps, je pense que nous méritons notre victoire. Nous menions de trois buts et nous avons encaissé deux buts évitables. Puis, après le rouge, nous avons été en danger. Mais cette victoire est de l'or pour ces joueurs. Cela donnera de la confiance», a-t-il lâché en conférence de presse d'après-match avant d'insister. «Je crois que les joueurs ont besoin de beaucoup travailler, mais le problème est que nous devons trouver du temps pour le faire. Mais nous devons évidemment progresser. C'était une soirée positive. Mais, dans mon esprit, il y a de la marge pour faire beaucoup mieux. (...) Tactiquement et techniquement, les joueurs vont rapidement comprendre ce que je veux. Je ne suis pas effrayé par la charge de travail. Je sais qu'on ne peut réussir de grandes choses qu'en travaillant dur», a-t-il conclu. Harry Kane & co sont prévenus !

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA						CONSTANTINE						ALGER						OUARGLA						CHLEF						MOSTAGANEM						ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:22	12:13	15:05	17:27	18:53		05:26	12:17	15:10	17:32	18:58		05:40	12:31	15:25	17:47	19:12		05:29	12:22	15:23	17:45	19:06		05:47	12:38	15:32	17:54	19:19		05:52	12:43	15:37	17:59	19:24		05:55	12:46	15:41	18:02	19:27	

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7134 — SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	11°
Oran	14°	9°
Constantine	16°	5°
Ouargla	21°	12°

MALGRÉ LA PRESSION DES ETATS-UNIS

L'OPEP+ maintient son offre

L'OPEP et ses alliés ont fait la sourde oreille aux demandes du président américain Joe Biden, qui leur demandait une augmentation sensible de leur production de pétrole. Une réaction presque attendue qui a dopé, sur-le-champ, les marchés. Les cours ont rapidement grimpé pour atteindre presque les 80 dollars le baril, et ce en dépit des rumeurs et des menaces US de puiser dans leurs réserves pour tasser le marché du brut.



A l'issue de deux réunions rondement menées par des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés via l'accord OPEP+, l'alliance a décidé ce jeudi de limiter la hausse de sa production à 400 000 barils par jour en décembre.

Les vingt-trois producteurs réunis par visioconférence ont donc choisi de ne pas s'écarter de leur feuille de route malgré l'insistance des pays consommateurs qui appelaient à un geste plus important pour tempérer la hausse des prix.

Cette décision a été perçue comme logique par beaucoup d'experts, et ce en raison d'une anticipation du marché et de la croissance mondiale dès le début de l'année 2022. Les Saoudiens et les Russes ont surtout mis en évidence que ce sont les économies européennes qui vivent une certaine stagnation, avec une faible consommation énergétique, en dessous des prévisions. Cette faible demande a beaucoup influé sur la décision du cartel, qui a refusé ainsi d'ouvrir les vannes sur un marché.

Pour les Américains, c'est une déception, eux qui demandent une augmentation plus proche de 600 000 barils par jour.

La réaction de mécontentement de la Maison-Blanche a soudainement fait chuter les cours dès la mi-séance. «La reprise ne devrait pas être fragilisée par un déséquilibre entre l'offre et la demande. L'OPEP+ semble ne pas vouloir utiliser sa capacité et son pouvoir (sur l'offre d'or noir) à ce moment crucial de la reprise mondiale», a déploré un porte-parole du Conseil de sécurité nationale.

Volatiles, les cours ont fini par chuter, particulièrement le baril américain. Ce qui a fait momentanément grimper les cours. En conséquence, les Etats-Unis ont affirmé, au cours de la séance, qu'ils réfléchissaient «à tous les outils» afin de doper l'offre. Parmi ces outils, la possibilité de puiser dans leurs propres réserves, selon les analystes. En réaction, un porte-parole du Conseil national de sécurité américain (NSC) a affirmé que les Etats-Unis allaient «examiner la gamme complète d'outils» à leur disposition pour remédier au «déséquilibre entre l'offre et la demande» de pétrole, qui fait monter les prix. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre a terminé en baisse de 2,05 dollars ou 2,53%, pour revenir à 78,81 dollars au plus bas depuis presque un mois.

A Londres, le prix du baril de brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a lâché 1,45 dollar ou 1,76% à 80,54 dollars, revenant aussi à son niveau d'il y a un mois.

Pour les experts, les menaces américaines sont réelles et susceptibles de faire bouger le marché et déstabiliser les plans des producteurs de l'OPEP+.

Il convient de noter que d'autres nations gourmandes en or noir, comme l'Inde et le Japon, ont aussi pressé l'OPEP+ à réagir, sans succès. On s'attend à une initiative concertée et coordonnée entre les Américains, les Européens et les gros consommateurs asiatiques, qui cherchent à s'assurer que les prix élevés actuels n'entravent pas la reprise économique mondiale, laquelle semble se réveiller doucement après la crise sanitaire.

Mohamed Kouini

TRANSFERT D'ÉTUDIANTS VERS LE CAMPUS D'EL KSEUR

Grogne des enseignants de trois Facultés

LES ENSEIGNANTS de trois facultés de l'université de Béjaïa dont la Faculté de Technologie, Faculté des Sciences exactes et Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, ont observé la fin de la semaine dernière un sit-in de protestation en face du rectorat, au Campus Aboudaou. La décision d'observer cette action a été prise lors d'une assemblée générale des enseignants des trois facultés tenue au début de la semaines dernière au Campus Targa Ouzemour.

Les mécontents continuent de dénoncent une nouvelle fois la décision «unilatérale» d'isoler les seules premières années des trois facultés au Campus d'El-Kseur, dénoncent le fait d'imposer des «plans d'occupation» improvisés par l'administration rectorale de l'université de Béjaïa, à la place du plan de développement 2010-2014 validé par toutes les institutions du pays : ministères, wali, conseil d'administration de l'université, dénoncent la révision des intitulés des Campus d'Amizour et d'El-Kseur pourtant validés par les instances supérieures de notre pays. Lors de leur action de mercredi dernier, les enseignants des trois facultés ont réitiré leurs revendications dont «le respect des prérogatives des enseignants, l'ouverture des enquêtes sur les dérives qu'a connu la réalisation des projets du Campus d'Amizour et El-Kseur dénoncées par l'ex recteur les années précédentes et l'actuel recteur lors du dernier conseil d'administration».

Les mécontents continuent, également, d'exiger que soient «identifiés» les personnes responsables du détournement des intitulés des Campus et que les mesures nécessaires soient prises à leur encontre et que soit réglé définitivement ce problème cyclique d'occupation des deux campus par l'implication de toutes les facultés et composantes de l'université de Béjaïa.

Pour rappel, lors de leur dernière assemblée générale, les enseignants du département de technologie ont abordé un certain nombre de points dont la démission de leurs collègues de l'équipe administrative du département de Technologie, déplorant un certain nombre de faits dont «l'affichage dans l'espace e-learning du département de messages sans l'avis préalable du chef de département de technologie, la nomination d'un adjoint au chef de département sans la consultation de ce dernier, l'organisation d'un examen malgré le rejet des enseignants chargé de l'encadrement, la récupération des prérogatives du département par le vice-recteur chargé de la pédagogie : établissement des listes d'étudiants, répartition des tâches, l'instruction émise pour délocaliser la salle de suivi de l'examen du département de Technologie vers la faculté de technologie, la nomination d'un nouveau chef adjoint pour le campus El-Kseur».

Pour les mécontents «la démarche entreprise pour la nomination de ce chef adjoint, démontre le mépris de l'administration envers leurs collègues enseignants, bien que la désignation des responsables soit des prérogatives du doyen», lit-on dans le document qui nous a été transmis.

N. Bensalem



MÉDÉA

Une absence d'affiches relayée par les réseaux sociaux

LA SCÈNE politique locale ne semble pas s'être emballée deux jours après le lancement de la campagne électorale pour le renouvellement des assemblées locales. Les signes d'animation qui, d'habitude, accompagnent les campagnes électorales n'ont pas encore eu lieu hormis quelques apparitions de visages de candidats sur les réseaux sociaux. Même les panneaux destinés à l'affichage des listes des candidats pour ces élections sont restés vides le premier jour de la campagne et durant le week-end, et ce à travers tous les espaces réservés dans toutes les communes, a-t-il été observé dans plusieurs quartiers. Seul changement intervenu depuis la localisation des panneaux d'affichage, la couleur bleue donnée aux panneaux réservés aux listes des candidats à l'APW et la couleur blanche donnée aux panneaux réservés aux listes des candidats à l'APC, lesquels sont demeurés vides de toute présence d'affiches. Seule possibilité offerte aux formations politiques et aux candidatures indépendantes, la publication des listes de leurs candidats sur leurs pages Facebook, comme c'est le cas du MSP dont une photo de ses candidats à l'APC de Médéa a été prise devant la grande mosquée Ennour. Rappelons que la coordination de l'Autorité nationale indépendante pour les élections (ENIE) a enregistré 9 listes de candidature pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et 238 pour les Assemblées populaires communales (APC) couvrant les 64 communes que compte la wilaya.

Il convient de souligner que l'opération de tirage au sort pour la désignation des lieux et des espaces d'affichage des listes et les salles de meetings et l'ordre de disposition des bulletins de vote n'a eu lieu que mercredi après-midi, à quelques heures seulement du lancement de la campagne pour les élections locales du 27 novembre, au siège de la coordination de l'Autorité nationale indépendante pour les élections (ANIE).

Après l'opération de tirage au sort, qui s'est déroulée en présence des représentants de différentes formations politiques et des listes indépendantes participant à la course pour les élections locales, le coordinateur de wilaya de l'ANIE, le Dr Haroune Arwane, a déclaré que la surveillance du scrutin aura lieu sous la surveillance des cadres de l'ANIE.

De Médéa, Nabil B.